

ALADIN module émetteur externe (type 2) Contrôlé par tension, 5–24 V

No art: 300211
E-no: 405 591 099



Notice d'installation et d'utilisation

ALADIN®



1. DESCRIPTION GENERALE

Le module radio ALADIN émetteur externe peut être connecté à des boutons-poussoirs conventionnels, interrupteurs, détecteurs de mouvement, etc. Dès que le module reçoit une tension via ses fils de raccordement, il envoie un signal ON à un récepteur apparié. Lorsque la tension s'arrête, un signal d'arrêt est envoyé. Selon le type d'interrupteur (bouton-poussoir ou interrupteur), la fonction correcte (fonction commande une touche ou fonction d'impulsion) doit être réglée sur le récepteur. Le module émetteur externe permet en particulier d'équiper des boutons-poussoirs ou des interrupteurs au design «Feller STANDARD» en mode radio. Les détecteurs de mouvement conventionnels peuvent également être équipés facilement en mode radio. Le boîtier spécial de Flextron s'adapte parfaitement à la face arrière du bouton-poussoir/interrupteur de «Feller» au moyen d'une griffe de fixation. Pour d'autres applications, les griffes de fixation peuvent être retirées. Le code d'émission I ou O (correspondant à la touche/bascule I ou O) peut être réglé sur le module. L'ID d'émission EnOcean est attribué de manière fixe. Le module est considéré comme une solution en cas de rénovation ou d'absence de câblage.

2. DOMAINE D'UTILISATION

- Pour l'installation dans les installations à basse tension
- Pour une mise à niveau des boutons-poussoirs / interrupteurs du design «Feller STANDARD» à la fonction radio
- Pour une mise à niveau de détecteurs de mouvement, d'API, etc., à la fonction radio
- Pour le raccordement à des luminaires et la commande directe à d'autres luminaires
- Pour envoyer des ordres de commutation en cas de changement de tension sur divers appareils électriques.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Données générales	
Fréquence d'émission	868,3 MHz
Protocole radio	EnOcean
Code d'émission	I ou O réglable
Température ambiante	–20° bis +40°C
Humidité rel. de l'air	0% – 93%
Dimensions module émetteur (L x L x H)	50 x 34 x 21 mm
Profondeur encastrément interrupteur et module émetteur	43 mm
Homologations	RED-2014/53/EU REACH-1907/2006 RoHS-2015/863/EU
Certificat	CE
Indice de protection	IP 20
Types de Charge	
Raccordement 5–24 V	Fil gris / + et –

4. SECURITE

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification de l'appareil par l'utilisateur est interdite.



ATTENTION! Danger de choc électrique! L'appareil contient des composants internes sous tension. Risque de lésions corporelles en cas de contact. Toutes les interventions sur le réseau d'alimentation ou sur l'appareil doivent être effectuées par des professionnels autorisés.

- Avant toute intervention, mettre l'appareil hors tension
- Sécuriser l'appareil contre une remise sous tension
- Vérifier l'absence de tension

Tenir compte des points suivants:

- des lois, normes et directives en vigueur
- des règles de l'article valables au moment de l'installation
- des notices d'utilisation des modules ALADIN
- La notice d'utilisation ne peut fournir que des indications générales et la considérer en rapport avec l'installation prévue

5. MONTAGE / INSTALLATION

En activant/désactivant la tension à l'entrée du module émetteur externe, celui-ci transmet l'ordre de commutation aux récepteurs appariés. La tension peut être commutée par des poussoirs conventionnels, des interrupteurs ou des détecteurs de mouvement.

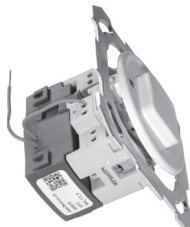


**A l'arrière:
Commutateur de
Code I/O
= Touche I/O**

**Fils de
raccordement**

Installation

1. Placer le commutateur de Code en position I. L'appareil envoie le code I (= touche I).
2. Fixer le module externe à l'aide de griffes de fixation au dos du bouton-poussoir.
3. Connecter le fil (+) du module externe au bouton poussoir/interrupteur (sortie A/AR).
4. Connecter le fil (–) du module externe au pôle négatif.
5. Raccorder correctement le bouton-poussoir au réseau électrique



REMARQUE: N'installez JAMAIS les émetteurs et les récepteurs dans une enceinte métallique ou à proximité de grands objets métalliques. Il n'est pas recommandé d'installer à même sol ou dans des fosses, cela entraîne une très mauvaise réception.

Mise en service

Le module externe doit être programmé avec la fonction correcte (voir APPAIRAGE) sur le récepteur.

1. REGLAGE SUR LES RECEPTEURS ALADIN

Connexion du module extern (Code 1)	Fonction au récepteur
Interrupteur ou détecteur de mouvement	Fonction «Impulsion» (régler FUNC 3 et MODE 2)
Bouton-poussoir	Fonction «Commande une touche» (régler FUNC 2 et MODE 2)



Code O: Si le «Code O» est réglé sur le module émetteur externe, le «MODE 1» doit impérativement être réglé sur le récepteur (la fonction reste la même).

2. APPAIRER OU SUPPRIMER L'EMETTEUR

Activer mode APPAIRAGE sur le récepteur	Émetteur appairer/supprimer
Pour les récepteurs ALADIN EnO	Sous tension 2 x en-/déclencher
Pour les autres récepteurs ALADIN	Sous tension 1 x en-/déclencher

– Une double programmation entraîne l'effacement de l'émetteur.



REMARQUE:

- Chaque émetteur peut contrôler un nombre illimité des récepteurs.
- Il est également possible de régler d'autres fonctions (par ex. la minuterie) sur le récepteur. Cependant, il n'est possible de commander que par I ou O, mais jamais les deux en même temps.

6. PORTEE DES SIGNAUX

Les signaux radio sont des ondes électromagnétiques. La portée des signaux radio diminue à mesure que la distance entre l'émetteur et le récepteur augmente. Divers matériaux ou sources d'interférences en direction de la propagation des signaux radio réduisent aussi la portée radio. L'utilisation de répéteur (amplificateur de signal) ou activer la fonction répéteur du récepteur améliore la transmission du signal.

Matériel	Affaiblissement
Bois, plâtre, verre non enduit	0 – 10 %
Maçonnerie, bois / murs en plâtre	5 – 35 %
Béton armé	10 – 90 %
Portées	Conditions
À 30 m	En cas de bonnes conditions (grand espace libre, sans obstacle)
À 20 m	A travers, jusqu'à cinq murs de construction à sec en Placoplâtre ou deux murs en brique/béton expansé (mobiliers et personnes dans la pièce). Pour les émetteurs et récepteurs bien positionnés/un bon modèle d'antenne.
À 10 m	A travers, jusqu'à cinq murs de construction à sec en Placoplâtre ou deux murs en brique/béton expansé (mobiliers et personnes dans la pièce). Pour les récepteurs installés dans un mur ou dans l'angle d'une pièce, pour les récepteurs à antenne interne ou dans un vestibule étroit.
À travers 1 plafond	Liaison radio non sécurisée en raison de renforcement métallique.



Applications extérieures: Vérifiez au préalable les liaisons radio. En raison d'une réflexion insuffisante du signal, la portée peut être réduite. L'émetteur et le récepteur doivent avoir un contact visuel.

7. DIAGNOSTIQUE DE DERANGEMENT

NOUVELLE INSTALLATION OU EXISTANTE

- Contrôler le disjoncteur de l'alimentation et la tension au récepteur
- Vérifier la connexion de l'appareil ainsi que les câbles
- Vérifiez s'il y a eu des changements dans l'environnement du système qui pourraient causer des interférences (par ex: d'armoires métalliques, des meubles déplacés ou modification de mur etc.,)
- Effacer tous les émetteurs et reprogrammer.

LIMITATION DE LA PORTÉE:

- L'appareil est utilisé à proximité d'objets métalliques ou des matériaux contenant des éléments métalliques
- Remarques:** une distance d'au moins 10 cm doit être respectée
- L'humidité dans les matériaux
- Les appareils qui émettent des signaux à haute fréquence, par exemple les ordinateurs, les équipements audio et vidéo, les ballasts électroniques pour lampes.
- Remarques:** Une distance d'au moins 0,5 m doit être respectée
- Verre épais
- Utilisation extérieure (perte de signal)
- Distance radio limitée par manque de réflexion radio
- l'émetteur et le récepteur nécessitent un contact visuel
- pas de montage au niveau du sol ou dans des boîtiers métalliques

8. INFORMATIONS GENERALES

ELIMINATION DE L'APPAREIL

Ne jeter jamais les appareils usagés dans les ordures ménagères! Pour l'élimination de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé. L'appareil comprend des pièces électriques qui doivent être jetées séparément avec les déchets électroniques. Le boîtier est en matière plastique recyclable.

CLAUSES DE GARANTIE

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits ALADIN ont été fabriqués et leur qualité a été contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, Flextron se charge de remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final issus du contrat de vente vis à vis de son revendeur:

En cas de l'exercice d'un droit légitime et conforme à la règle, Flextron peut choisir, de son propre chef, entre éliminer le défaut de l'appareil et livrer un appareil sans défaut. Toute revendication plus poussée ou la demande de réparation de dommages consécutifs est exclue. Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de la livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou d'un matériau ou est considérablement limité dans son utilisation pratique.

La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois à partir de l'achat de l'appareil par le consommateur final chez un revendeur et prend fin au plus tard 36 mois après la fabrication de l'appareil. Le droit suisse est applicable pour le règlement des droits à la garantie. Les produits ALADIN sont autorisés dans les pays de l'UE, les CH, IS, N et GB sont vendus et exploités. Les produits sont conformes à la réglementation de l'UE et satisfait aux exigences essentielles et les réglementations applicables aux ligne directrice pour les installations radio – 2014/53/UE.



La déclaration de conformité est disponible sur notre site internet: www.flextron.ch / Download

ALADIN® et ALADIN Easyclick® sont des marques déposées de Flextron SA, Tagelswangen

FLEXtron